

Enseigner les génocides et les crimes de masse du XXe siècle : histoire, mémoire et justice

Mardi 10 janvier 2023 – Lycée Bergson, Angers

Les procès des criminels nazis après les procès de Nuremberg, Tal BRUTTMANN, Historien.

« Juger les crimes nazis après Nuremberg » cet intitulé pose de nombreux problèmes. Tout d'abord, la justice transitionnelle émerge avec les procès de Nuremberg et de Tokyo c'est l'idée que l'on juge les représentants d'un État pour les crimes qu'ils ont commis. En ce qui concerne la poursuite des crimes nazis, Nuremberg n'est pas la pierre angulaire. Il est unique avec Tokyo. C'est tout. Il n'y a pas d'équivalent. Ce sont des procès internationaux. De plus la poursuite des criminels nazis débute dès 1943. Ensuite on a la notion de « crimes nazis » ce qui exclut ceux qui ne sont pas nazis (comme Pétain). Lors du procès de Paul Touvier, il est précisé qu'il travaillait pour le régime de Vichy donc il n'a pas commis de « crime nazi ». Si l'on en vient aux poursuites, juste après Nuremberg, il y a le procès de Tokyo qui est très important avec la poursuite de 28 hauts responsables japonais. Ce ne sont pas 4 mais 9 pays qui instruisent le procès : l'URRS, les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, les Pays-Bas, la Chine, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada. Or, ce procès est oublié en France alors qu'il a une existence mémorielle importante aux États-Unis.

L'idée même de poursuivre les Nazis et leurs associés existe dès la guerre notamment le 17 décembre 1942, les Alliés (plus la France libre) sont alertés par le gouvernement polonais exilé à Londres sur les crimes commis en Pologne. Ils déclarent que les responsables seront jugés alors qu'à ce moment-là, la victoire n'est pas assurée sur le point de vue militaire malgré l'image que l'on a de Stalingrad qui serait un tournant de la guerre. Côté soviétique il y a un basculement en août 1943 avec la bataille de Kursk mais le véritable tournant c'est juillet 1944 avec la réussite du débarquement et l'avancée soviétique.

Dans le cadre de la reconquête de l'Est par l'Armée rouge, le premier procès a lieu du 14 au 17 juillet 1943 à Krasnodar. 11 collaborateurs soviétiques sont jugés car ce sont des auxiliaires de l'Einsatzgruppe D. La question des camions à gaz est évoquée. Le 2^e procès est celui de Kharkov du 15 au 18 décembre 1943 avec 4 Allemands qui sont jugés.

La France connaît les débuts de l'épuration dès 1943 en Afrique du Nord puisqu'une partie de la France est libérée. Lors de la libération des départements d'Algérie le gouvernement de la France libre met en place ce qui va ensuite servir à l'épuration en métropole notamment avec le procès de Pierre Pucheu (1899-1944) qui est jugé, condamné à mort et exécuté pour son implication avec le gouvernement de Vichy.

A la fin de la guerre, il y a un ensemble de tribunaux qui se mettent en place pour juger les criminels nazis ou nationaux. En France on a une série de tribunaux constitués ad hoc. Les principaux criminels sont jugés par la Cour de justice. Parallèlement la cour de justice juge des criminels et les chambres civiles jugent les délinquants. Les poursuites sont largement fondées

non pas sur des crimes contre l'humanité mais sur la trahison et la collusion avec l'ennemi. Ces procès vont s'étendre jusqu'à la fin des années 50. En 1953 il y a un procès très important c'est celui d'Oradour car des Français tuent d'autres Français. Ce procès provoque énormément de débats et crispations qui existent toujours aujourd'hui.

En Allemagne il y a les procès « successeurs » mais ils ne sont pas organisés par tous les États, seulement par les États-Unis. Il y en a 12 et ils touchent différentes catégories comme IG-Farben ou Krupp qui ne sont pas des Nazis mais des entreprises et personnes qui ont collaboré. Le procès dit « des médecins » ou Milch qui concerne des militaires allemands (dans ce cas il s'agit d'Erhard Milch). Les procès qui s'écoulent de 1946 à 1949 ne sont dus qu'à la volonté américaine.

Dans le même temps il y a une série de procès qui semblent moins importants en termes de « cible » et qui ont la particularité d'être rattachés à des camps de concentration. Ils portent sur le système concentrationnaire : Dachau fin 1945 à Dachau, Mauthausen de mars à avril 1946 à Dachau...

Il y a une série de procès contre des prisonniers de droit commun allemands qui ont commis des crimes comme Skorzeny ou le massacre de Malmédy (lors de la bataille des Ardennes, des SS exécutent des centaines de soldats américains).

La France va aussi organiser des procès dans sa zone d'occupation avec le tribunal de Ratstatt de 1946 à 1954 (mais oublié). Parmi ces procès, le plus connu est celui de Friedrich Hartjenstein en 1947 car il dirige le Struthof (alors que c'est aussi un des principaux commandants d'Auschwitz).

Coté soviétique, il y a aussi des procès notamment sous l'impulsion des Polonais. Une série de procès est organisée par l'URSS et le gouvernement communiste polonais. La localisation du premier procès est à Lublin sur Majdanek mais le choix de la ville s'explique parce que c'est là que siège le gouvernement polonais. Les procès d'Auschwitz et notamment celui de Höss ont lieu à Varsovie alors que Höss sera pendu à Auschwitz. Les dirigeants du camp d'Auschwitz quand ils sont évacués, sont placés à la tête d'autres camps donc on a une dilution de l'incrimination des criminels d'Auschwitz. Ce ne sont pas des procès d'ensemble contrairement à Nuremberg.

Ces procès s'arrêtent très vite à la fin des années 1940 et on va rentrer dans une nouvelle période qui est celle de la guerre froide avec « un recyclage général » des anciens nazis et collaborateurs comme Reinhard Gehlen. Il est impliqué dans de nombreux crimes de guerre mais il est choisi par les Alliés pour jeter les bases d'un service de contre-espionnage en Allemagne de l'Ouest. A partir de ce moment, d'autres anciens nazis et personnes impliquées dans des crimes de guerre sont repris avec un jeu de dupes où un camp dénonce l'autre comme étant fasciste.

En France, il y a des procès emblématiques :

- Carl Orberg : Il est chef de la police et des SS en France
- Helmut Knochen : Il est en poste en France en 1940 et met en place la SIPO-SD c'est-à-dire les services qui traquent les résistants et les Juifs.

Ils sont condamnés à mort en 1954 mais ils sont graciés par Vincent Auriol et la peine est commuée en peine à perpétuité. De Gaulle les libère en 1962.

En Allemagne, en avril 1958, commence le procès dit de l'Einsatzgruppe d'Ulm (Einsatzkommando Tilsit). 10 membres d'une unité sont mis en procès par un tribunal allemand pour l'assassinat de 5502 juifs et des témoins dénoncent le rôle de ces hommes à la barre. Les peines vont de 3 à 15 ans de prison. Bernhard Fischer-Schweder qui fait partie de cette unité s'est reconverti dans la fonction publique mais il perd son emploi quand on découvre son passé. Il porte plainte car il juge anormal d'avoir perdu son poste. Des articles paraissent dans la presse et sont lus par un rescapé des massacres. Pour cette raison le procès est organisé. Ce n'est donc pas l'État qui impulse le procès. Ce procès a des conséquences importantes en Allemagne car la RFA crée le service central d'enquête sur les crimes nazis. L'homme qui est placé à sa tête est le juge qui a mené le procès précédant (mais qui a lui-même servi le IIIe Reich). Cette institution va lancer le procès de Francfort dit « premier procès d'Auschwitz de 1963 à 1965.

Voir : Fritz Bauer

Les procès des années 1960 se focalisent sur la Shoah. Ce sujet qui n'avait pas été jugé en tant que tel, devient central. L'Allemagne fait face à son passé mais par exemple dans le procès de Belzec sur 8 inculpés, 7 sont libérés car en droit allemand il faut prouver que la personne a commis le crime avec des témoins (or à Belzec, il n'y a pas de rescapés). Il faut attendre les années 1980 pour que cette faille en droit soit modifiée.

Lors du procès de Majdanek, Arnold Strippel qui est numéro 2 du camp est condamné à 2 ans et demi de prison mais l'État allemand est condamné à lui verser sa retraite qui avait été suspendue. La RFA poursuit un chemin qui affronte et confronte son passé nazi et dont le meilleur exemple est Willy Brandt qui s'agenouille devant le monument de Varsovie le 7 décembre 1970.

En RDA, d'anciens nazis fournissent des informations sur les anciens nazis de l'ouest mais la RDA devient le porte-drapeau de la lutte antifasciste en Europe au point que seule la RFA est accusée d'être responsable d'Auschwitz.

Dès 1955, le régime autrichien supprime les tribunaux chargés de la dénazification avec une amnistie générale promulguée. Frantz Novak est l'adjoint d'Eichmann chargé des trains, il a 4 procès :

- 1964 : condamné à 8 ans de prison mais exonéré par le jury de toute complicité de meurtre (mais accusé de mise en danger de passagers de train)
- La décision est cassée
- Nouveau procès mais la décision est de nouveau cassée
- Il est condamné mais le président autrichien le gracie

L'Autriche ne fait plus aucune poursuite contre les anciens nazis qui se trouvent dans le pays. Elle se présente comme victime des nazis. D'ailleurs à Vienne, sur le monument principal des victimes de la Seconde Guerre mondiale ce sont les victimes des bombardements qui sont représentées.

Le procès Eichmann à Jérusalem est un tournant : « il faut que ce soit le Nuremberg du peuple juif » selon David Ben Gourion. La Shoah devient un objet examiné par des magistrats.

Voir : Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, Fayard/Pluriel, 2013, 192 pages.

Ce procès est aussi un tournant car il a lieu à Jérusalem alors qu'Israël est hors de la carte où les crimes ont été commis.

Cependant, il ne faut pas oublier que d'autres Nazis vont être récupérés par les Américains.

Exemple : Extrait d'un documentaire de 1955 produit par Disney où Von Braun, SS, responsable du programme V2 explique son travail à la télévision. Il faut attendre les années 90 pour que la population s'en émeuve. A New York, il y a toujours une avenue Von Braun.

Pour comprendre comment les choses se sont mises en place, il faut attendre les années 1960 pour voir apparaître dans les opinions publiques un intérêt pour les anciens nazis notamment avec les travaux de Simon Wiesenthal. Même Hollywood va embrayer avec des films comme *The boys from Brazil* (de F.J. Schaffner, 1978) ou *Le dossier Odessa* (de R. Neame, 1974) ou *Marathon Man* (de J. Schlesinger, 1976). Le sujet devient central dans les sociétés occidentales. En France ce sont Beate et Serge Klarsfeld qui mobilisent les gens autour des criminels allemands et qui incitent le gouvernement allemand à agir. Ces activistes font bouger les choses.

Ainsi en France après Oradour, il y a trois procès de collaborateurs. Le retour des procès c'est à la fin des années 1970 sous l'impulsion d'associations, des Klarsfeld et de journalistes.

- En 1979 il y a une première plainte pour crime contre l'humanité contre Jean Leguay
- En 1981, plainte contre Maurice Papon et l'instruction se termine en 1995
- En 1989, plainte contre René Bousquet mais assassiné en 1993

Le procès Barbie est le premier organisé en France pour crime contre l'humanité. Il est jugé en 1983, c'est un procès « facile » : c'est un allemand, nazi, il est responsable de la rafle de l'UGIF, de celle des enfants d'Izieu en avril 1944, de la mort de Jean Moulin...

D'autres cas sont plus « compliqués » :

- Paul Touvier se cache en France puis il demande la grâce pour récupérer ses biens. Il dit qu'il n'a commis aucun crime, que les Allemands voulaient qu'il tue 30 juifs et qu'il n'en a tué « que » 7. Pompidou le gracie et dit « il est temps de jeter un voile pudique sur ces années où les Français ne s'aimaient pas ». L'opinion ne l'accepte pas, il se cache mais est traqué et arrêté. Lors de son procès trois magistrats l'exonèrent : Vichy n'est pas une dictature et il n'a pas commis de crime contre l'humanité puisque dans le droit français ces crimes n'ont pu être commis que par des Nazis. Or l'avocat de la défense utilise l'interview de Touvier où il dit que des Allemands lui ont donné l'ordre et c'est ça qui permet de le condamner.
- Maurice Papon : préfet, maire, député, ministre du gouvernement Barre. C'est le procès le plus emblématique que la France ait connue car on demande aux magistrats de juger l'un de leurs homologues d'avoir commis un crime contre l'humanité.
- Aloïs Brunner : adjoint d'Eichmann, responsable de la mort de 200 000 Juifs : « mon meilleur instrument » selon Eichmann. Il est en Syrie depuis les années 60 où il organise les services de contre-espionnage de la famille Assad. Il est condamné par contumace en France, la Syrie a toujours nié qu'il était dans le pays. Il est mort dans une prison syrienne juste avant le début du printemps syrien.

« Les scandales autour de la question des poursuites des criminels nazis se retrouvent dans de nombreux pays. Ainsi en Italie en 1994 éclate l'affaire de l'« armoire de la honte » : un procureur militaire découvre dans le bâtiment du Conseil de justice militaire à Rome une armoire contenant 695 dossiers d'enquêtes portant sur plus de 2 000 crimes commis en Italie

pendant la guerre par les Allemands et les fascistes. Les affaires furent enterrées à la fin des années 1940 et l'armoire purement et simplement retournée. La découverte de l'armoire entraîna la constitution de plusieurs commissions d'enquêtes, dont une parlementaire, destinées à faire le jour sur ce scandale judiciaire. »

Source : Tal BRUTTMANN, « Juger les crimes nazis après Nuremberg », *EHNE*, 23/06/2021.

Des affaires de premier plan ont été enfouies dans cette armoire :

- Massacre des fosses ardéatines dans la banlieue de Rome (335 civils assassinés le 24 mars 1944),
- Massacre de Marzabotto (entre 770 et 1800 morts assassinés du 29 septembre au 5 octobre 1944 par des Waffen-SS),
- Massacre de Sant'Anna di Stazzema (entre 330 et 560 civils assassinés le 12 août 1944 par des Waffen-SS).

Cela provoque un énorme scandale de 1996 à 1999. Dans le même temps, Eric Priebke, un Allemand et ancien membre de la SS, est retrouvé en Argentine suite à cette affaire grâce un journaliste américain, Sam Donaldson, qui travaille pour la chaîne ABC. L'Italie demande son extradition mais l'Argentine refuse donc c'est l'Allemagne qui réclame son ressortissant qui est ensuite livré aux Italiens.

- 1^{er} procès : il est relaxé car il n'a fait qu'obéir aux ordres
- 2^e procès : il est condamné à la prison à vie mais la peine est commuée en internement à domicile en raison de son âge.

Conclusion

Le pays qui a pris à bras le corps la justice de son passé c'est l'Allemagne. Aujourd'hui, il y a encore quelques procès, ce sont des procès criminels et mémoriels pour sceller définitivement cette histoire.

Les États-Unis sont un exemple intéressant car suite à la diffusion d'*Holocauste* de Marvin Chomsky en 1978, l'opinion s'émeut qu'il y ait d'anciens nazis en liberté. Il y a 2 décisions politiques :

- En 1979, Jimmy Carter décide qu'un morceau du territoire de Washington DC va être donné pour construire le *United States Holocaust Memorial Museum* inauguré en 1993.
- Une administration est créée pour vérifier que d'anciens nazis ne sont pas entrés clandestinement aux États-Unis : des hauts responsables nazis ou de régimes associés sont remis par les États-Unis aux pays qui les réclament.

Sur Nuremberg, voir le livre d'Annette Wieviorka, *Le procès de Nuremberg*, Éditions Lévi, 2009.
Voir : *Music box* de Costa Gavras (1989)

Épisode de *Magnum* sur les anciens nazis qui vivent parmi les Américains (dans cet épisode ils se font passer pour des rescapés juifs d'Auschwitz)

Voir : Tal Bruttman, « Never again, never again. Les séries américaines et la Shoah », *Revue d'histoire de la Shoah*, n°195, 2011.

Notes prises par Madame Riselaine Chapel, professeure d'histoire-géographie au lycée Carcouët à Nantes et correspondante académique du Mémorial de la Shoah.